

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2024
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Publiée en application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

❖ **Vœu**

Délibération n°2024-43

Vœu contre le « choc des savoirs » présenté par le groupe AEP.

Vote : rejetée par 14 voix contre, 7 abstentions (Mme Curaudeau, Mme Lallemand, M. Le Cam, M. Lécuyer, M. Goupil, Mme Fourage, Mme Brizard) et 8 pour (M. Moussu, M. Dréan, M. Labarre, M. Lécureuil, Mme Delerue, Mme Péresse, M. Michenot et Mme Paquet).

❖ **Finances - Ressources humaines**

Délibération n°2024-44

Décision modificative n°1.

Vote : approuvée par 21 voix pour et 8 abstentions (M. Moussu, M. Dréan, M. Labarre, M. Lécureuil, Mme Delerue, Mme Péresse, M. Michenot et Mme Paquet).

Délibération n°2024-45

Convention d'engagements réciproques entre les communes du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau pour l'utilisation intercommunale du terrain de football synthétique du Pellerin.

Vote : approuvée par 25 voix pour et 4 abstentions (M. Moussu, M. Dréan, M. Labarre, Mme Delerue).

Délibération n°2024-46

Fonds de concours métropolitain - terrain de football intercommunal.

Vote : approuvée par 25 voix pour et 4 abstentions (M. Moussu, M. Dréan, M. Labarre, Mme Delerue).

Délibération n°2024-47

Rapport Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 17 avril 2024.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2024-48

Recrutement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité pour la période du 1er août 2024 au 31 juillet 2025.

Vote : approuvée par 21 voix pour et 8 abstentions (M. Moussu, M. Dréan, M. Labarre, M. Lécureuil, Mme Delerue, Mme Péresse, M. Michenot et Mme Paquet).

Délibération n°2024-49

Modification du tableau des effectifs.

Vote : approuvée par 21 voix pour, 7 abstentions (M. Moussu, M. Dréan, M. Lécureuil, Mme Delerue, Mme Péresse, M. Michenot et Mme Paquet) et 1 contre (M. Labarre).

❖ **Petite enfance - Enfance - Jeunesse**

Délibération n°2024-50

Modification du règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires.

Vote : approuvée par 21 voix pour, 8 abstentions (M. Moussu, M. Dréan, M. Labarre, M. Lécureuil, Mme Delerue, Mme Péresse, M. Michenot et Mme Paquet).

Délibération n°2024-51

Participation financière aux frais de fonctionnement des écoles publiques - scolarisation des enfants des communes extérieures année scolaire 2023-2024.

Vote : approuvée à l'unanimité.

❖ **Culture – Démocratie participative - Manifestations**

Délibération n°2024-52

Abrogation de la délibération 2020-95 et aménagement de la nouvelle gouvernance municipale.

Vote : approuvée à l'unanimité.

Le Maire

François BRILLAUD de LAUJARDIÈRE